

La revue de la
participation
citoyenne
de Vitry-sur-Seine

À votre avis

N°6 - Décembre 2024



Renouvellement urbain Cœur de ville

Vos idées pour les espaces publics du Centre-ville

Julian Renard

Informer, comprendre pour choisir # Sonder, consulter
avant d'agir # Associer, concerter pour bâtir collective-
ment # Coconstruire, élaborer ensemble un projet.



édito

La ville se transforme avec vous et pour vous

Aux Ardoines, le projet avance et un nouveau quartier se dessine dans le secteur Descartes, avec des logements, des emplois, des équipements publics. Ils prennent place à quelques pas de la nouvelle gare d'envergure métropolitaine qui se construit pour connecter la ligne 15 du métro Grand Paris Express à la ligne C du RER et au TZen 5, et qui simplifiera vos déplacements. Dans le cadre de ce projet, nous vous invitons à choisir le nom des nouvelles voies aménagées, parmi les noms de femmes inspirantes et porteuses de valeurs ou en l'honneur de femmes révolutionnaires.

Nous portons également un projet ambitieux de renouvellement urbain pour notre Cœur de ville, qui se construit avec vous depuis près de dix ans. Une concertation est ouverte sur la plateforme de participation citoyenne pour recueillir votre avis sur les futurs espaces publics. Enfin, venez participer aux réunions publiques de l'observatoire des conseils de quartier pour améliorer le fonctionnement et la représentativité de ces instances de démocratie de proximité auxquelles nous sommes toutes et tous attaché-e-s !



Fatmata Konaté
adjointe au maire
à la Participation
citoyenne

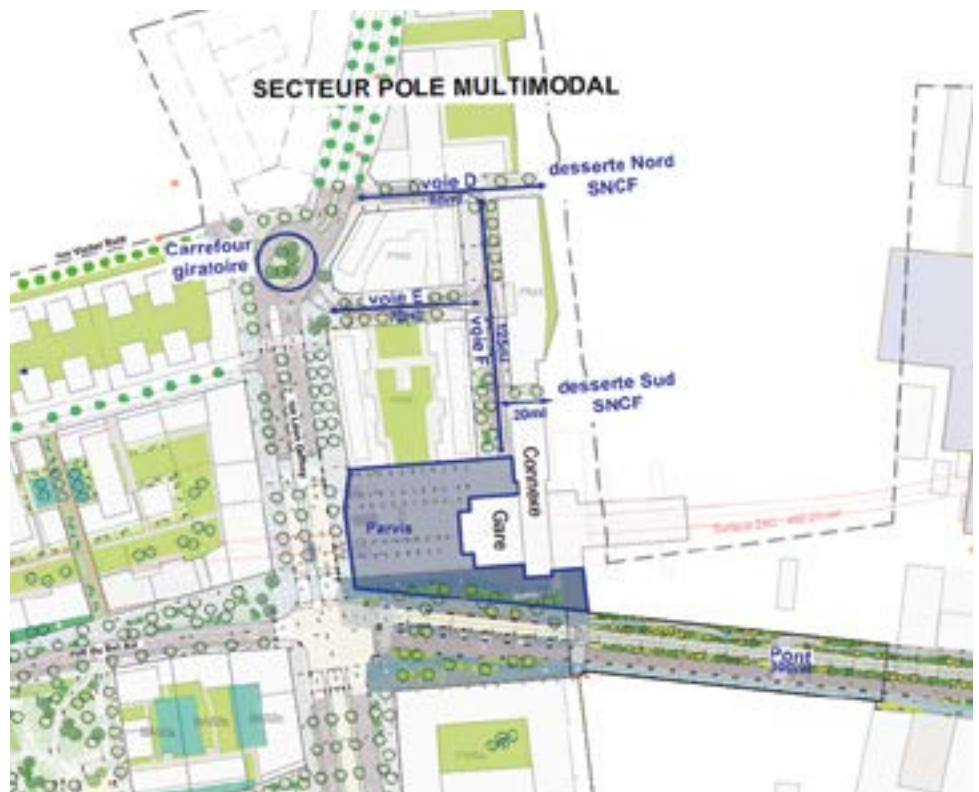


Donnons un nom à nos rues

Après la dénomination des rues dans le secteur Descartes, une nouvelle concertation est lancée pour nommer trois voies d'accès autour du pôle multimodal.

À Vitry, la volonté municipale tend, depuis plusieurs années, à davantage de dénominations inspirées par des femmes afin de rééquilibrer les genres des noms des rues.

Cette nouvelle dénomination est en l'honneur des femmes révolutionnaires du monde entier. De la lutte pour les droits civiques à la résistance contre les oppressions, ces figures inspirantes, souvent méconnues, ont marqué l'histoire par leur courage et leur détermination. Cette démarche vise à rendre hommage à leur héritage, tout en sensibilisant les citoyens à l'importance de l'égalité et de la diversité dans nos rues et nos mémoires collectives. Choisissez, pour chaque voie, votre nom préféré parmi les trois proposés.



VOIE D : « VOIE », « RUE » OU « IMPASSE »



Dulcie September, Sud-africaine
20 août 1935 – 29 mars 1988

Militante anti-apartheid en Afrique du Sud, fondatrice du Yu Chi Chan Club en 1962, dont les idées sont d'inspiration maoïste et qui devient l'année suivante le Front de libération nationale.



Baya Jurquet, Algérienne
9 avril 1920 – 7 juillet 2007

Militante féministe, antiraciste et anticolonialiste. Elle œuvre pour l'émancipation des femmes en Algérie. Elle milite pour la défense et la promotion du droit à l'autodétermination des peuples et contre le colonialisme en Algérie.



Tran To Nga, Vietnamiennne
30 mars 1942 – Toujours en vie

Pendant la guerre du Viêt Nam, elle est journaliste, puis agente de liaison pour le Front national de libération. Elle lutte depuis contre les effets de l'agent orange.

VOIE E : « VOIE » OU « RUE »



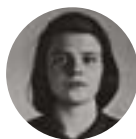
Helena Molony, Irlandaise
15 janvier 1883 – 29 janvier 1967

Syndicaliste et militante socialiste indépendantiste irlandaise, participe à l'Insurrection de Pâques en 1916 et devient ensuite présidente du Congrès des syndicats irlandais.



Josie Mpama, Sud-africaine
21 mars 1903 – 3 décembre 1979

Femme militante contre la ségrégation raciale et pour les droits du travail et des femmes, elle est considérée comme la première femme noire à jouer un rôle majeur au sein du Parti communiste d'Afrique du Sud.



Sophie Scholl, Allemande
9 mai 1921 – 22 février 1943

Résistante allemande au nazisme. Avec son frère Hans, elle est l'un des piliers du réseau « La Rose blanche ». Conduite devant le « Volksgerichtshof » (« Tribunal du peuple »), elle est condamnée à mort après un procès mené en trois heures seulement.

VOIE F : « RUE »



Jacqueline Guerroudj, Française
27 avril 1919 – 18 janvier 2015

Militante communiste et anticolonialiste française, membre du FLN et maquisarde durant la guerre d'Algérie. Elle a été condamnée à mort avec son mari, Abdelkader Guerroudj, en tant que complices de Fernand Iveton. Elle et son mari ont été graciés, en partie grâce à une campagne médiatique menée notamment par Simone de Beauvoir.



Celia Sanchez, Cubaine
9 mai 1920 – 11 janvier 1980

Femme politique et révolutionnaire cubaine. Proche de Fidel Castro, elle participe à la révolution de 1959 et restera à ses côtés jusqu'à sa mort en 1980.



Élli Pappá, Grecque
1920 – 27 octobre 2009

Membre du Parti communiste de Grèce, Élli Pappá travaille pour le journal Rizospastis pendant les années de la résistance grecque, lors de la Seconde Guerre mondiale, et rédige des articles pendant et après la guerre civile grecque (1946-1949) jusqu'à son arrestation en décembre 1950.

Votez en ligne



Dénomination du groupe scolaire Bel Air



Le nouveau groupe scolaire rue du Bel Air dans le secteur Descartes de la ZAC Gare Ardoines sort de terre et ouvrira ses portes à la rentrée scolaire 2025. Ce nouvel établissement, implanté sur un terrain de 5 482 m², se compose de deux bâtiments : le groupe scolaire, composé de 21 classes, et le centre de loisirs. Pour cette nouvelle concertation, trois noms de femmes inspirantes et porteuses de valeurs ont été proposés par les enfants de l'école Blaise-Pascal. Ces figures emblématiques, chacune dans leur domaine, incarnent l'engagement, le courage et la créativité, autant de qualités que nous souhaitons transmettre aux futures générations de ce groupe scolaire.

Votez en ligne



Joséphine Baker

Artiste et militante franco-américaine

3 juin 1906 – 12 avril 1975

Elle a mené un combat pour la liberté, l'égalité et la fraternité tout au long de sa vie. Star des années 1920, elle brise les stéréotypes raciaux par son talent et sa personnalité, devenant l'une des premières femmes noires à accéder à la célébrité mondiale. Pendant la Seconde Guerre mondiale, elle rejoint la Résistance française, utilisant sa carrière pour obtenir des informations qu'elle transmet aux Alliés. Elle milite aussi pour les droits civiques aux États-Unis, participant à la Marche de Washington en 1963 aux côtés de Martin Luther King. En France, elle adopte douze enfants de différentes origines, sa « tribu arc-en-ciel », pour promouvoir l'unité et l'égalité entre les peuples. En 2021, son engagement est honoré par son entrée au Panthéon, faisant d'elle la première femme noire à y être inhumée.



Catherine de Saint-Phalle, dite Niki de Saint Phalle

Artiste franco-américaine

29 octobre 1930 – 21 mai 2002

Elle a consacré son œuvre à dénoncer les oppressions patriarcales et à défendre la liberté individuelle, en particulier celle des femmes. Autodidacte, elle devient célèbre dans les années 1960 avec ses « Tirs », performances où elle vise des sacs de peinture fixés sur des toiles, une critique audacieuse de la violence et des normes sociales. Elle crée ensuite les « Nanas », sculptures monumentales et colorées de femmes joyeuses et puissantes, symboles d'émancipation et de force féminine. À travers son art, elle aborde aussi des thèmes comme la sexualité, la maladie mentale et les inégalités. Son projet majeur, le « Jardin des Tarots » en Italie, est un parc de sculptures inspiré du tarot, où elle célèbre la créativité et l'imaginaire. Par son œuvre subversive et engagée, Niki de Saint Phalle a laissé un héritage artistique et féministe qui continue d'inspirer.



Gisèle Halimi

Avocate franco-tunisienne et figure majeure du féminisme

27 juillet 1927 – 28 juillet 2020

Elle a consacré sa carrière à défendre les droits humains, en particulier ceux des femmes et des peuples colonisés. Elle s'est d'abord engagée contre la torture pendant la guerre d'Algérie, défendant des militants indépendantistes et dénonçant les exactions françaises. En 1971, elle cofonde le mouvement « Choisir la cause des femmes » avec Simone de Beauvoir, afin de défendre le droit à l'avortement. Elle marque les esprits lors du procès de Bobigny en 1972, défendant une mineure ayant avorté après un viol, un plaidoyer qui ouvre la voie à la loi Veil en 1975. Gisèle Halimi milite également pour la reconnaissance du viol comme crime, pour l'égalité des sexes et pour la réforme des lois patriarcales. Son combat a transformé le droit français et a durablement influencé le féminisme, inspirant de nombreuses générations à poursuivre son engagement pour la justice et l'égalité.

Vous avez approuvé



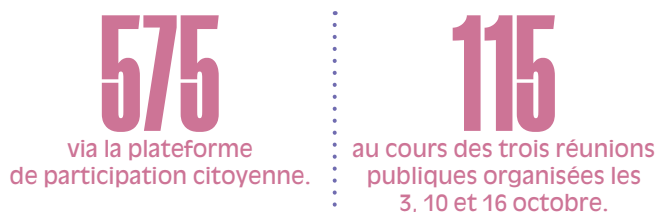
Au mois d'octobre, vous avez été consulté·e·s sur l'installation de caméras de vidéo-verbale sur la voie publique, sur trois axes particulièrement touchés par les infractions routières, notamment de stationnement :

- la RD5 depuis l'intersection de la rue de la Concorde jusqu'à l'intersection de la rue Watteau ;
- l'avenue de l'Abbé-Roger-Derry ;
- l'avenue Paul-Vaillant-Couturier.

Vous vous êtes prononcé·e·s à 80 % en faveur de ce projet.

Le résultat de la consultation va être présenté aux instances municipales. Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancée du projet.

Vous avez été 690 à participer à cette consultation :



690 participants



Vous êtes « pour » car :

- « Il faut des caméras pour réguler les incivilités »
- « C'est un système plus efficace pour verbaliser les infractions routières, comme les automobilistes en double file, plutôt que de déployer un agent de la police municipale tous les 100 mètres »
- « Je réclame la vidéosurveillance même, il faut protéger les personnes avant les biens »
- « On l'attend et on aimerait qu'elle soit étendue à l'ensemble de la ville si l'expérimentation est concluante »

Vos questions & suggestions

- « Je suis pour, mais comment faire pour stationner quand on doit déposer des personnes à mobilité réduite ? »
- « La vidéo-verbale servira-t-elle contre d'autres infractions comme les dépôts sauvages ou les rodéos ? »
- « Il faut intégrer les contraintes des commerçants, notamment de livraison, dans le projet »
- « Quelles sont les garanties pour les riverains et la protection de leur vie privée ? »

Vous êtes « contre » car :

- « Ça ne fait pas baisser la délinquance »
- « Je préfère qu'on investisse plutôt dans le service public de la police municipale »
- « La vidéosurveillance, on ne sait pas où ça nous mènera. Comment garantir l'utilisation qui en sera faite, notamment en cas de changement politique ? »
- « On ne connaît pas le coût, au détriment de quelle autre politique publique les moyens seront-ils pris pour mettre en place le dispositif ? »

Vos idées pour les espaces publics du Centre-ville

La concertation se poursuit sur le projet NPRU Cœur de ville. Vous pouvez donner votre avis sur les futurs espaces publics à concevoir dans le cadre du projet de renouvellement urbain en Centre-ville jusqu'au fin décembre sur la plateforme de participation citoyenne. Sont concernés : les espaces de circulation et piétons, le jardin Audigeois et la future place Robespierre sur la dalle.

Au mois de septembre, un atelier participatif, portant sur plusieurs espaces à aménager, a déjà été l'occasion de recueillir les attentes et idées des habitant.e.s. Voici un résumé de vos premières contributions.

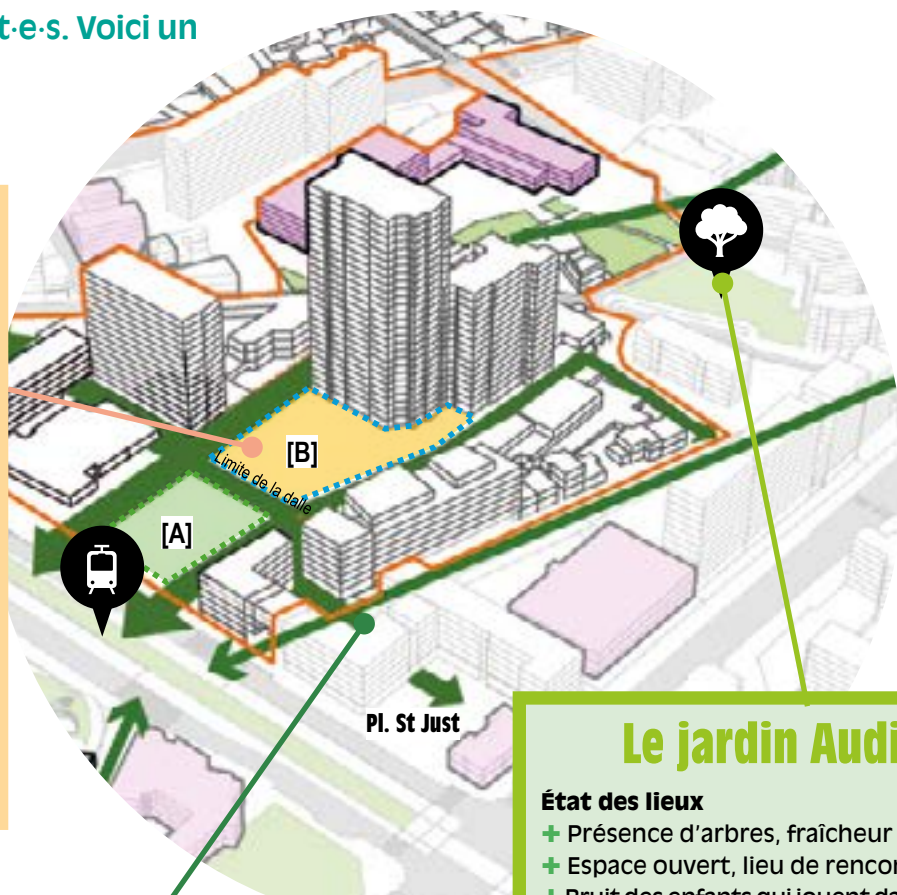
La future place Robespierre

État des lieux

- + Grand espace lumineux
- + Proximité avec la future gare de métro et le tram
- + Diversité d'activités accessibles
- Manque de végétation, d'espaces verts, de jeux pour les enfants, de mobilier urbain
- Nuisances sonores et saleté
- Labyrinthe de circulations, espace enclavé peu sécurisé

Vos premières idées

- Aménager un lieu convivial, de rendez-vous.
- Prévoir un îlot de fraîcheur avec des arbres et de l'eau.
- Proposer un lieu pour les jeunes, des jeux pour les enfants, un terrain de pétanque.
- Penser à l'accessibilité.



Espaces de circulation et piétons

État des lieux

- + Déambulation et affluence changeantes selon les jours et les horaires
- + Augmentation de la circulation vélo
- Manque d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- Cheminements piétons peu visibles

Vos premières idées

- Prendre en compte l'augmentation du flux piéton avec l'arrivée du métro Grand Paris Express.
- Aménager des cheminements accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Ne pas ouvrir la dalle Robespierre aux cyclistes.
- Prévoir des espaces de stationnement sécurisés pour les vélos et bien répartis sur tous les espaces publics.

Le jardin Audigeois

État des lieux

- + Présence d'arbres, fraîcheur
- + Espace ouvert, lieu de rencontre
- + Bruit des enfants qui jouent dans la cour d'école
- Squats, incivilités, manque de lumière
- Aspect abandonné, saleté, sol dégradé et dangereux
- Vitesse des voitures dans la rue Audigeois

Vos premières idées

- Aménager des jeux pour les enfants, des jeux d'eau, des bancs.
- Prévoir un coin repas ou espace de pique-nique.
- Aménager un jardin partagé, des espaces végétalisés, planter des arbres fruitiers.
- Mettre en place du pâturage urbain.

Vous aussi donnez votre avis



L'observatoire est lancé

Samedi 16 novembre se tenait la première réunion de l'observatoire des conseils de quartier. Une vingtaine de Vitriot-e-s ont partagé leurs idées pour rendre ces instances de démocratie de proximité plus représentative de l'ensemble de la population et pour améliorer leur fonctionnement.

Samedi 16 novembre, une vingtaine des Vitriot-e-s ont répondu du présent à la première réunion de l'observatoire des conseils de quartier. « Nous souhaitons nous appuyer sur votre expertise pour rendre ces outils de dialogue avec la population plus représentatifs », a introduit le maire, Pierre Bell-Lloch. À vous de nous dire comment vous souhaitez les voir évoluer. » Une préoccupation partagée par Sandra Bahri, conseillère municipale déléguée à la Démocratie de proximité : « Nous souhaitons mieux inclure les jeunes, les personnes en situation de handicap et les familles, mais aussi améliorer leur fonctionnement » a-t-elle expliqué, avant de présenter les trois ateliers auxquels les participants étaient invités à travailler : Comment améliorer l'inclusivité ? La communication ? La concertation ? Les idées ont fusé autour des trois tables : travailler avec les associations et les centres sociaux, rencontrer les délégués lycéens, varier les jours et les horaires des réunions, avoir un ordre du jour et un suivi des sujets abordés, utiliser les plateformes utilisées par les jeunes... Certains sujets ont fait débat : faut-il retransmettre les réunions des conseils de quartier pour faciliter la participation ou bien faut-il privilégier le présentiel pour ne pas perdre en rencontre et échange ? Et vous, qu'en pensez-vous ? Avez-vous d'autres idées ? Deux autres réunions se tiendront en décembre et janvier, puis le fruit de vos réflexions sera partagé lors d'une réunion de restitution en février.

« C'était très bien, je vois les problématiques, les solutions qu'on peut apporter, et j'ai apporté ma voix sur la manière dont on peut intéresser les jeunes aux conseils de quartier. »

Amine, lycéen à Jean-Macé

« Chacun a pu donner ses positions et ses propositions, avec une bonne écoute et l'impression d'être utile. Chacun peut se faire entendre, rejoignez-nous ! »

Françoise, de l'Association du Port-à-l'Anglais



Julian Renard

Prochaines réunions de l'observatoire des conseils de quartier :

Mercredi 4 décembre
à 17h,
Maison des Vitry'haut

Judi 23 janvier
à 19h,
centre social Balzac

Réunion de restitution :
samedi 8 février
à 10h,
hôtel de ville

Les conseils de quartier en action

Plateau Création d'une sente piétonne

Un cheminement piéton doit être aménagé pour sécuriser le parcours des enfants du groupe scolaire Eugénie-Cotton habitant la résidence Dalou. Une première étape a consisté à piétonner l'impasse Kommer aux horaires d'arrivée et de départ des élèves. Suite à la demande des habitant-e-s de la résidence La Folie, que les enfants traversaient pour se rendre à l'école, l'aménagement d'une sente piétonne entre

la résidence Dalou et le tout nouvel immeuble Gamma Promotion d'un côté et la résidence La Folie de l'autre, jusqu'à la rue Édouard-Tremblay, a été étudié avec la Semise. Les riverains de cette future sente ont été concertés au cours des quatre dernières séances du conseil de quartier. La sente va être aménagée et expérimentée. Si l'expérimentation est concluante, la sente sera pérennisée.

Vitry-sud/Ardoines Le square Balzac réaménagé

Le square Balzac fait actuellement l'objet de travaux de réaménagement afin d'en faire un espace de jeux, de détente et de verdure adapté à divers usages. Végétation densifiée, mobilier urbain, terrain de pétanque et parcours d'aventure sont notamment prévus grâce à cette opération pilotée par la direction des Espaces verts de la ville. Un projet qui a vu le jour après des études de sol et la suppression de la

fonction hydraulique des bassins du site, et qui a été imaginé en concertation avec les riverains. Ces derniers ont pu faire part de leurs souhaits à l'occasion de plusieurs rendez-vous dédiés : un conseil de quartier en juin 2023, un atelier en février dernier puis une restitution au mois de juin. Des échanges qui ont permis de définir le programme d'aménagement en cours.

La phase deux présentée aux Vitriot-e-s

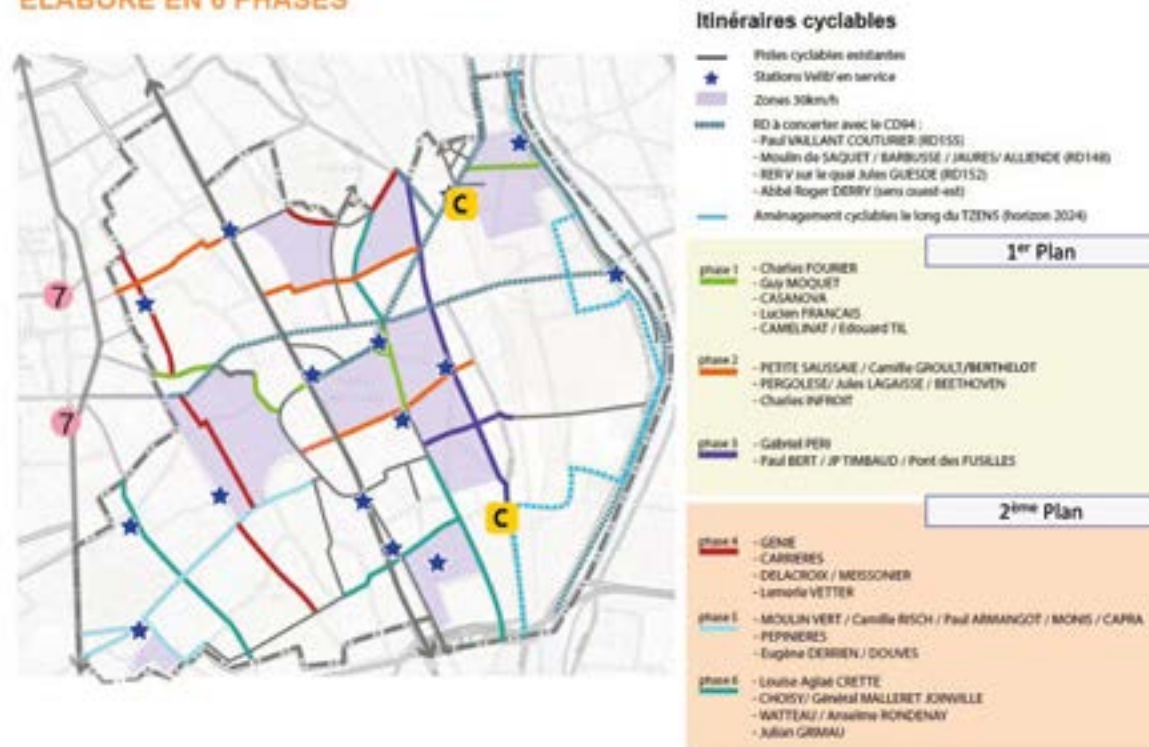
La municipalité a présenté aux Vitriot-e-s la deuxième phase du plan vélo de la commune lors d'une réunion publique le 12 novembre. Une nouvelle étape qui prévoit de compléter le maillage cyclable de Vitry avec l'aménagement de liaisons est-ouest.

3,4 km d'itinéraires cyclables supplémentaires à l'horizon 2025. Tel est le programme de la deuxième phase du plan vélo présentée aux habitant-e-s et dont le déploiement est prévu dans les prochains mois. « Le plan vélo, issu du schéma directeur voté par la ville en 2022, est découpé en six phases afin de mailler le plus efficacement la commune et de donner la possibilité aux cyclistes de circuler en toute sécurité » a rappelé Abdallah Benbetka, adjoint au maire en charge des

Transports. Après une première phase destinée à aménager le centre-ville et les abords de la gare RER, ce sont désormais les liaisons est-ouest qui sont concernées : un axe Petite-Saussaie/Camille-Groult/Berthelot, un autre rue Charles-Infroit et un dernier reliant la rue Pergolèse à la RD5. Plusieurs voies vont être réaménagées pour permettre la création de pistes bidirectionnelles sécurisées, telles les rues Camille-Groult et Beethoven. D'autres, notamment les rues Berthelot ou

de la Petite-Saussaie, vont laisser place à une circulation mixte avec une vitesse limitée à 30 km/h, des ralentisseurs et des pictogrammes pour indiquer le passage des cyclistes. Le projet prévoit également la mise en sens unique d'une partie de la rue Camille-Groult (tronçon de la rue de Choisy vers la rue Gabriel-Péri) et la suppression de plusieurs zones de stationnement pour assurer le partage de l'espace public et accompagner la décarbonation des mobilités.

LE SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE COMMUNAL ÉLABORÉ EN 6 PHASES



🗨️ La rue Camille-Groult est dangereuse à emprunter à vélo, donc c'est une super idée d'aménager une piste sécurisée. 🗨️

🗨️ Il faudrait préserver du stationnement temporaire ou un dépôt-minute pour les parents qui déposent leurs enfants aux EMA. 🗨️

🗨️ Les pistes cyclables bidirectionnelles sécurisées sont une bonne solution pour réviser le plan de circulation de certaines rues. 🗨️

🗨️ Pour moi, les pictogrammes sur la route ne sont pas des aménagements cyclables : on met les cyclistes dans le trafic. 🗨️

Les conseils de quartier en action

Gare/Jean-Jaurès
Sécuriser la rue
Gabriel-Péri

Les habitant-e-s de la rue Gabriel-Péri ont saisi la ville concernant la sécurité des piétons le long de leur rue, particulièrement sur le tronçon situé entre les avenues Paul-Vaillant-Couturier et de la République : vitesse des voitures trop élevée, trottoirs étroits et en mauvais état, potelets de protection trop petits. Un diagnostic en marchant a été réalisé avec une quinzaine d'habitant-e-s. Le service municipal de la Voirie a réalisé un

comptage pour contrôler la vitesse des voitures. Pour renforcer la sécurité des piétons et apaiser la circulation, il a été décidé, en concertation avec les habitant-e-s, de limiter la vitesse à 30 km/h, de poser huit coussins berlinois (ralentisseurs permettant le passage des bus) et de remplacer certains potelets. Un point d'étape sera réalisé après six mois avec de nouveaux comptages de vitesse.



Julian Renard

Réhabilitation de la halle du marché du 8-Mai-1945

Vous êtes 311 Vitriote-s à avoir donné votre avis sur les rénovations de la halle du marché du 8-Mai-1945 lors de la concertation menée du 11 juin au 7 juillet. Plusieurs axes étaient en discussion. D'abord l'entrée de la halle, qui changera d'aspect côté place du 8-Mai-1945. C'est l'habillage en panneaux de bois que vous avez choisi. Pour le changement des enseignes des deux entrées, vous avez choisi la proposition en losange offrant une meilleure visi-

bilité aux entrées. Des rideaux mécaniques, largement plébiscités, assureront la sécurité de la halle en dehors des heures de marché. Ensuite, ce sont les allées qui vont changer de style. Vous avez privilégié le changement des ciels d'étals, tous de la même hauteur et de la même largeur pour uniformiser les stands, à la reprise du sol, jugé encore satisfaisant et qui pourra être changé plus tard. Chaque commerçant bénéficiera de place pour installer son

enseigne et être bien identifié. Une allée centrale sera créée pour améliorer la circulation, de nouveaux luminaires installés au plafond et la halle repeinte pour donner au marché une ambiance chaleureuse. La rénovation comprend aussi une mise aux normes électriques, la réfection des sanitaires et le remplacement des filets anti-pigeons. Les travaux commenceront mi-mars et dureront jusqu'à fin juillet 2025 et le marché restera ouvert tout du long.



Alex Bonnemaison

Les Prairies du Fort, un nouvel espace vert concerté

Le chantier des Prairies du Fort avance : après les terrassements et l'installation des réseaux, débutent maintenant les aménagements de surface. Ce nouvel espace vert de 6 800 mètres carrés, situé rue des Carrières, devrait être livré au second semestre 2025. Accessible aux personnes à mobilité réduite, il offrira plusieurs espaces, dont une prairie vallonnée avec agrès de fitness, une terrasse avec jeux pour enfants et jardin pédagogique, un espace boisé, une zone de pâturage avec les premiers moutons appartenant à la commune et une

« grange », lieu d'accueil et d'animations. Quatre ateliers menés en 2022 et 2023 auprès des familles de l'Ehpad des Lilas, des adolescents de l'IME Suzanne-Brunel, des enfants du centre de loisirs Henri-Wallon et des membres du conseil de quartier ont permis de concerter les usages des différents espaces. Les participants ont priorisé l'accessibilité et l'attention à tous les âges : pour l'aire de jeux, ce sera aventure et matériaux naturels ; pour le jardin pédagogique, des essences permettant de travailler les sens (odorat, toucher...) notamment avec les

personnes âgées ; pour le fitness, des agrès accessibles aux personnes âgées et aux enfants porteurs de handicap ; pour le mobilier, des éléments confortables et inclusifs. « *Au printemps, nous organisons des visites de chantier avec les habitants et des ateliers de plantations participatives avec les résidents de l'Ehpad et les enfants de l'IME, annonce Faustine Clair, directrice des Espaces verts. Nous lancerons également des campagnes de sensibilisation à la gestion des déchets en prévention pour cet espace qui, nous l'espérons, sera très fréquenté.* »

Non à la ZFE

Lors du conseil municipal du 9 octobre, les élu-e-s ont émis un avis défavorable à l'application de nouvelles restrictions de circulation sur les communes situées à l'intérieur de l'A86, dans le cadre de la zone à faibles émissions, ZFE-mobilité, instaurée par la métropole du Grand Paris. Après les véhicules non classés, Crit'Air 5 et 4, elles concernent les véhicules Crit'Air 3 à partir du 1^{er} janvier 2025. Si le principe de ZFE est salué pour son impact sur la santé publique, les élu-e-s soulignent que les transports en commun et les aides financières pour changer de véhicule ne sont pas suffisants pour les foyers les plus modestes. Retrouvez l'intégralité du conseil sur vitry94.fr



Signature du contrat local de santé

Le 5 novembre, Pierre Bell-Lloch, le maire, et l'Agence régionale de santé, la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), la préfecture, la communauté professionnelle territoriale de santé de Vitry-sur-Seine, les services de l'Éducation nationale et le département signaient le contrat local de santé 2024-2028. Il décline les axes prioritaires de travail définis à partir de vos retours aux questionnaires santé en 2022, en actions concrètes, impliquant tous les acteurs locaux de la santé, dans les domaines de la périnatalité et parentalité ; addictions ; accès aux soins, aux droits et à la prévention ; sport, santé et alimentation ; vie affective et sexuelle, violences faites aux femmes ; santé environnementale ; santé mentale.



OURS

À votre avis

publication éditée par la ville de Vitry-sur-Seine, 2, av. Youri-Gagarine 94407 Vitry-sur-Seine Cedex 01 46 82 80 00

Directrice de la publication
Fatmata Konaté

Rédaction en chef
Marjorie Andrès

Photographies
Julian Renard

Rédaction

Katrin Acou-Bouaziz
Marjorie Andrès
Cécile Bongrain
Hugo Derriennic

Mise en page
Direction de la Communication

Impression : Imprimerie Grenler

Votre avis est précieux, vous êtes Vitry !

Retrouvons-nous dès à présent sur la plateforme de participation citoyenne vitriote.



Participationcitoyenne.vitry94.fr